



Entretien avec M. Ma Qiang

Ancien vice-président exécutif de la section de Shanghai de la Croix-Rouge chinoise*

Dans le présent numéro, la Revue souhaitait offrir un espace aux différents regards portés sur les principes guidant l'action humanitaire. La Croix-Rouge chinoise est un exemple intéressant d'un membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui fonde son action non seulement sur les sept Principes fondamentaux du Mouvement, mais aussi sur trois valeurs (ou « esprits ») supplémentaires, à savoir l'humanité, la fraternité et le dévouement. Tandis que les Principes fondamentaux servent de règles institutionnelles et fournissent des orientations opérationnelles, les trois esprits servent de repère idéologique pour les membres de la Croix-Rouge chinoise. De plus, ces dernières années, la Société nationale chinoise a joué un rôle croissant dans les opérations de secours en réponse à des catastrophes, aussi bien à l'étranger (par exemple, face au typhon Haiyan, qui a ravagé les Philippines en 2013 et lors du tremblement de terre qui a frappé le Népal en 2015), qu'en Chine. Il est probable que les organisations chinoises de secours seront de plus en plus impliquées dans les crises internationales futures. La Revue s'est entretenue avec M. Ma Qiang, ancien vice-président exécutif de la section de Shanghai de la Croix-Rouge chinoise, la section la plus ancienne de la Croix-Rouge en Chine, pour en savoir plus sur la manière dont il voit l'évolution du secteur humanitaire et les défis auxquels l'action humanitaire fondée sur des principes doit faire face dans le monde contemporain.



* Cet entretien a été réalisé à Shanghai le 30 janvier 2015 par Vincent Bernard, rédacteur en chef de la Revue internationale de la Croix-Rouge, Nicole Martins-Maag (CICR Genève) et Wen Zhou (CICR Pékin).

M. Ma Qiang fut le vice-président exécutif de la section de Shanghai de la Croix-Rouge chinoise de 2008 à 2015 et membre du conseil de la Croix-Rouge chinoise de 2009 à 2015. Il a co-dirigé l'ouvrage *Red Cross in Shanghai. 1904-1949*¹.

M. Ma Qiang siège actuellement comme membre permanent du comité de Shanghai de la Conférence politique consultative du peuple chinois et préside la section d'éthique médicale de l'Association médicale chinoise. Il est également vice-président de l'Association médicale de Shanghai (*Shanghai Medical Association*), directeur adjoint du comité shanghaien des récompenses dans le domaine des technologies médicales (*Shanghai Medical Technology Awards Committee*) et Professeur émérite à l'Université Central South et à l'Université de Suzhou.

Il fut administrateur en chef du service municipal de santé de Shanghai de 1997 à 2008 et vice-président de la seconde Faculté de médecine de Shanghai (*Shanghai Second Medical University*) de 1994 à 1997.

Pouvez-vous en dire davantage sur l'histoire de la section de la Croix-Rouge chinoise de Shanghai et nous donner un aperçu de ses activités ?

Shanghai est l'un des premiers ports chinois à s'être ouvert au monde extérieur. À la fin du XIX^e siècle et au tout début du XX^e, l'humanitarisme et la Croix-Rouge furent activement défendus par plusieurs personnalités shanghaiennes, dont M. Sun Gan², qui utilisa le *Shen Bao (The Shanghai Times)* ainsi qu'un certain nombre d'autres journaux et médias pour diffuser ces concepts à grande échelle. Certains journaux se firent souvent l'écho de la traduction par le docteur Sun Yat-sen³ d'un manuel de la Croix-Rouge sur les premiers secours et diffusèrent des informations provenant d'autres pays sur le Mouvement international de la Croix-Rouge. En tant que premier port de commerce de Chine, Shanghai devint, grâce à ce statut unique, un point d'entrée pour la culture et les pratiques de la Croix-Rouge et un point de départ pour leur diffusion vers d'autres régions du pays. Le 10 mars 1904, M. Shen Dunhe⁴ et quelques commerçants et gentilshommes shanghaiens de renom, tirant profit des industries de pointe de Shanghai, le commerce, les œuvres de bienfaisance et les ports ouverts aux échanges nationaux et internationaux, créèrent la Société nationale de la Croix-Rouge en Chine, la « Shanghai Wan Guo Red Cross Society » (section de

1 Ma Qiang et Chi Zihua (sous la direction de), *Red Cross in Shanghai. 1904-1949*, China Publishing Group, Shanghai, 2014.

2 Sun Gan (孙澐) fut un homme d'affaires shanghaien, citoyen chinois patriote outre mer, qui fut longtemps au Japon pour affaires. C'est lors de son séjour au Japon qu'il a rejoint la Croix-Rouge et que, plus tard, il eut l'idée de créer une Société nationale de la Croix-Rouge en Chine. C'est en 1897, dans une lettre à l'ambassadeur de Chine au Japon, qu'il a appelé à l'établissement d'une Société nationale de la Croix-Rouge en Chine.

3 Sun Yat-sen (孙中山) (1866-1925), père fondateur de la République de Chine dont il fut le premier président, a joué un rôle déterminant dans le renversement de la dynastie Qing. Il a participé à la formation du Guomindang, dont il fut le premier dirigeant. Également médecin, il a traduit en chinois un manuel de la Croix-Rouge sur les premiers secours en 1897.

4 Shen Dunhe (沈敦和) (1866-1920), célèbre philanthrope chinois et défenseur de causes sociales, fit ses études à l'Université de Cambridge et créa, avec d'autres commerçants et gentilshommes, la « the Shanghai Wan Guo Red Cross Society » (section de Shanghai de la Croix-Rouge internationale) à Shanghai en 1904. Il exerça les fonctions de vice-président de la Croix-Rouge chinoise à partir de 1907.

Shanghai de la Croix-Rouge internationale). Depuis, la culture de la Croix-Rouge a été intégrée à la culture traditionnelle de notre pays et au contexte local. La Croix-Rouge chinoise ouvrit son siège à Shanghai et ses dirigeants travaillèrent à partir de Shanghai. Shanghai devint le point central du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Chine.

La section de Shanghai de la Croix-rouge chinoise (SHRC) fut fondée en 1911. Elle compte aujourd'hui quatre directions (Sauvetage et secours, Jeunesse, Volontariat, Communication et information) et une direction générale (le Bureau général). Deux institutions indépendantes lui sont affiliées : le Centre de préparation aux catastrophes et d'intervention et le Centre de formation et d'échanges. La section de Shanghai emploie une centaine de personnes à temps plein au niveau municipal. Elle couvre 17 comtés, plus de 200 municipalités et plusieurs milliers de villages. Certaines zones industrielles et de développement, des écoles et des établissements médicaux ont également créé des unités populaires de la Croix-Rouge⁵, formant ainsi un réseau plutôt important⁶.

Shanghai est une ville internationale très développée, qui n'est pas exposée aux catastrophes naturelles mais où les immeubles résidentiels sont souvent détruits par



Centre de préparation aux catastrophes et d'intervention de la section de Shanghai. Source : SHRC.

des incendies. C'est pourquoi nous avons mis en place un projet relatif aux incendies résidentiels de structures et développé nos propres principes, modèles et approches dans le domaine des secours. Ainsi, lorsqu'un incendie se déclare, n'importe où dans la ville, des unités populaires de la Croix-Rouge locale interviennent immédiatement pour apporter des secours et nous veillons à ce que cette aide arrive bien sur les lieux.

5 L'article 40 des statuts de la Croix-Rouge chinoise (révisés en 2015) dispose :

Les sections de la Croix-Rouge établies dans les municipalités, les rues (communautés), les sociétés, les entreprises, les écoles, les établissements médicaux et d'autres entités sont des unités populaires. Les principales missions des unités populaires de la Croix-Rouge sont : faire connaître la Croix-Rouge, mener des activités de secours, organiser des formations aux premiers secours, diffuser des informations sur la santé publique et conduire d'autres activités en lien avec les objectifs de la Croix-Rouge [Traduction CICR].

6 Selon ses propres statistiques, fin septembre 2014, la section de Shanghai comptait, tous niveaux confondus, 4 048 unités populaires, 1 278 adhérents, 325 employés à temps plein et 3 186 employés à temps partiel. Des unités de la Croix-Rouge ont été établies dans trois secteurs (acier, lutte contre le feu et chemins de fer) et 13 zones de développement économique. Au total, 17 districts (ou comtés) et 209 quartiers (ou municipalités) ont mis en place 4 727 postes de la Croix-Rouge dans des zones résidentielles et dans des lieux publics. Il existe 1 390 clubs Croix-Rouge dans les écoles et 64 établissements médicaux de la Croix-Rouge. On compte 1 115 200 membres, 1 278 adhérents et 244 100 bénévoles. Ceux-ci, y compris les secouristes et les volontaires chargés de la surveillance des catastrophes, couvrent pratiquement tous les quartiers, municipalités et villages de Shanghai.

Aujourd'hui, tous nos comtés, villes et villages, ainsi que les écoles, bénéficient de plus de dix types de services directement fournis par la Croix-Rouge.

Un autre domaine d'expertise de la section de Shanghai est le rétablissement des liens familiaux. Après 1949, lorsque le gouvernement chinois s'est replié à Taiwan, de nombreuses familles ont été séparées. Ainsi, depuis les années 1980, nous avons aidé plus de 4 600 familles à reprendre contact avec leurs proches. C'est dans les années 1980 et 1990 que la demande a été la plus forte, mais nous traitons encore quelques cas aujourd'hui, dont bon nombre concernent des étrangers, en particulier des juifs ayant vécu à Shanghai avant 1949.

À votre avis, comment l'action humanitaire menée par le Mouvement et les Principes fondamentaux sur lesquels il s'appuie, s'inscrivent-ils dans la tradition chinoise de philanthropie et de secours en temps de crise ?

La liste des philanthropes chinois célèbres est longue : Fan Zhongyan, Liu Zai, Li Wu Bai, Lunsheng, Xiong Xiling... Certains ont même reçu des distinctions impériales. Les concepts de charité et de bienfaisance sont donc profondément ancrés dans la culture chinoise. Par exemple, en 1874, le *Shen Bao*, le journal alors le plus influent en Chine, a rapporté que Shanghai comptait énormément d'organismes de bienfaisance, autant que d'arbres dans une forêt.

Lorsque la Croix-Rouge chinoise fut établie à Shanghai en 1904 et que le concept « Croix-Rouge » d'humanité fut introduit en Chine, il fut immédiatement adopté par bon nombre de philanthropes. La Croix-Rouge chinoise fut soutenue financièrement par de nombreuses personnalités influentes, telle l'Impératrice douairière CiXi, mais aussi par des citoyens ordinaires. Très vite, des sections de la Croix-Rouge ont fleuri dans tout le pays, car l'objectif, soulager les souffrances humaines, était en phase avec la culture et la tradition chinoises.

À bien des égards, l'action de la Croix-Rouge chinoise est adaptée au contexte chinois, mais parallèlement, elle suit les sept Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Croix-Rouge chinoise a adopté des principes supplémentaires pour orienter son action, à savoir l'humanité, la fraternité et le dévouement. Il semble donc qu'elle ait ses spécificités et ses différences. Pouvez-vous expliquer les principes chinois ? Pourquoi la Croix-Rouge chinoise a-t-elle choisi ces trois-ci, qui sont en partie différents des sept Principes fondamentaux du Mouvement ?

L'humanité, la fraternité et le dévouement sont les esprits prônés par la Croix-Rouge chinoise. Le premier, l'humanité, est le même que le premier principe fondamental. Il signifie que la Croix-Rouge chinoise protège la vie et la santé et qu'elle garantit le respect de l'être humain. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples. C'est l'approche la plus élémentaire lorsqu'il est question de vie humaine.

En Chine, la fraternité est conçue comme une forme très large d'amour, capable de surpasser toutes formes de discrimination et autres obstacles. Le cœur



Unité populaire de la Croix-Rouge dispensant des soins aux communautés. Source : SHRC.

d'un médecin, par exemple, devrait être un cœur d'amour universel, un amour suffisamment fort pour faire tomber les barrières, même entre les classes, les groupes ethniques, les religions, etc. Cette fraternité vise à assurer un traitement juste et équitable à toutes les personnes qui ont besoin d'assistance. Ce principe est donc en phase avec le principe fondamental d'impartialité et signifie que

dans le domaine de l'aide humanitaire, il ne saurait y avoir de discrimination.

Enfin, nous nous appuyons sur le principe de dévouement, comparable à celui de volontariat, qui est également l'un des sept Principes fondamentaux. Il faut avoir l'esprit de dévouement pour faire du volontariat. Sans cet esprit, nous ne pouvons pas atteindre notre objectif consistant à fournir des services volontaires de qualité. Aussi, vus sous cet angle, ces trois concepts propres à la Croix-Rouge chinoise sont tout à fait conformes avec les sept Principes fondamentaux.

Ces trois concepts traduisent « l'esprit » de notre action. Il ne nous semblait pas nécessaire d'y adjoindre des principes institutionnels⁷.

Les sept Principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge furent élaborés au cours du premier siècle d'activité du Mouvement. La Chine est un pays en développement et nous devons lui laisser suffisamment de temps pour adhérer pleinement à l'action et à la présence du Mouvement. Je crois que ces principes seront définis de manière plus précise et compréhensible par les Chinois. Nous en aurons également une meilleure compréhension à mesure qu'ils s'appliquent au contexte spécifique chinois.

Pouvez-vous expliquer le sens du terme « esprit », employé par la Croix-Rouge chinoise, par rapport au terme « Principes », utilisé par le Mouvement ?

À chaque fois qu'une personne prend part à une activité ou envisage d'atteindre un certain objectif, elle le fait dans un certain état d'esprit. Avec le bon état d'esprit, ou une bonne conscience spirituelle, elle sera dotée des meilleurs outils pour accomplir sa tâche. Voilà ce que nous entendons par « esprit ».

Les concepts d'esprit et de principe sont donc différents. Les principes tiennent lieu de règles institutionnelles et d'instruments de mesure, tandis que

⁷ Dans ses commentaires sur les Principes fondamentaux du Mouvement, Jean Pictet qualifie d'« organiques ou institutionnels » les principes d'unité, d'universalité et de volontariat. Jean Pictet, *Les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge : commentaire*, CICR, Genève, 1979, disponible à l'adresse : <https://www.icrc.org/fre/resources/documents/misc/fundamental-principles-commentary-010179.htm>.

l'esprit renvoie à l'état d'esprit et a un sens plus idéologique. Si je travaille pour la Croix-Rouge, je dois avoir l'esprit d'humanité, de fraternité et de dévouement. En revanche, quand j'accomplis une tâche concrète, je dois me conformer aux sept Principes fondamentaux.

La Croix-Rouge chinoise conduit ses actions en conformité avec les sept Principes fondamentaux. Mais lorsque nous présentons notre travail et nos valeurs au grand public, nous avons plutôt tendance à nous appuyer sur les principes d'humanité, de fraternité et de dévouement. Il nous est ainsi plus facile d'encourager le public à faire un don et/ou à participer à nos activités humanitaires et caritatives, puisque ces valeurs s'inscrivent dans la tradition culturelle et la langue chinoises. L'humanité, la fraternité et le dévouement dont font preuve les employés de la Croix-Rouge chinoise incarnent l'esprit humanitaire chinois. Parallèlement, nous respectons toujours les sept Principes fondamentaux du Mouvement.

La fraternité et le dévouement sont des concepts forts, très attrayants pour la population. Le concept de fraternité fut proposé par M. Sun Yat-sen, le père fondateur de la République de Chine. Il associa les concepts chinois de charité et de bienfaisance au concept occidental d'action humanitaire, ce qui, en Chine, donna l'esprit de fraternité [博爱].

Le principe de dévouement [奉献] incarne l'esprit et l'action du Mouvement. Par exemple, bon nombre de collaborateurs du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions lors de conflits armés à travers le monde. Ceci témoigne d'un esprit de dévouement. Il ne s'agit pas seulement d'un concept applicable aux personnes qui travaillent pour le Mouvement ; c'est aussi un appel à l'ensemble de la société, appelée à faire preuve d'un dévouement similaire. C'est un moyen pour mobiliser des ressources auprès du grand public. Le principe de dévouement représente l'esprit et l'ambition communs à toute une nation et au Mouvement. En tant que membre du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous devons non seulement nous dévouer en tant qu'individus mais également prôner ce dévouement, afin que tous les membres de la société se rallient à nous et se dévouent de la même façon. L'esprit de dévouement est, dans une certaine mesure, incarné dans le principe de volontariat, l'un des sept Principes fondamentaux. À ceci près que le volontariat représente plus une forme de service qu'un esprit ou une conviction.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont un statut d'auxiliaire des pouvoirs publics et, parallèlement, mènent leurs actions au nom du principe d'indépendance. Avez-vous des exemples de situations vécues par la Croix-Rouge chinoise pour illustrer la façon de faire coexister ces deux exigences ?

Le principe d'indépendance est un principe fondamental très important pour une Société nationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le premier exemple d'indépendance de la Croix-Rouge chinoise que je peux vous donner est un exemple historique. À la fin du XIX^e siècle, les relations entre la Chine et le Japon étaient très tendues et la première guerre sino-japonaise



Sculpture du buste d'Henry Dunant dans le centre-ville de Shanghai. Source : SHRC.

a éclaté en 1894. Par la suite, en 1904, le Japon et la Russie se sont affrontés sur le territoire chinois. Pourtant, lors du tremblement de terre qui a ravagé l'est du Japon en 1923, la Croix-Rouge chinoise a appelé la population à faire des dons et la section de Shanghai a constitué une équipe d'intervention d'urgence de plus de vingt personnes. Cette équipe a été déployée au Japon et a participé aux opérations de secours.

Mon deuxième exemple est plus récent. Le 12 mai 2008, la province chinoise du Sichuan a été frappée par le séisme que l'on connaît⁸. Lors de cette catastrophe de grande ampleur, la Croix-Rouge chinoise a organisé une collecte de fonds indépendante et a expédié tout le matériel de secours nécessaire à ses projets dans la zone sinistrée. La section de Shanghai a levé à elle seule 1,17 milliard de yuans qui ont été envoyés à la zone sinistrée. Tous ces efforts constituaient des initiatives indépendantes de la Croix-Rouge

pour venir en aide aux régions affectées. Après avoir collecté les fonds, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement afin de répondre aux besoins les plus urgents des victimes.

Lors de la phase de reconstruction, c'est la section de Shanghai qui a décidé des projets à conduire. Le gouvernement local lui est venu en aide pour mettre en œuvre le processus de reconstruction. Le gouvernement a constitué l'équipe chargée de la reconstruction et la Croix-Rouge s'est assurée que celle-ci répondait à ses normes. Elle a ainsi pu conjuguer son indépendance avec les moyens d'action gouvernementaux. Afin de reconstruire la zone dévastée, le gouvernement a lancé un plan général d'action et la Croix-Rouge a participé à son élaboration, afin que nos projets soient en phase avec les objectifs et les exigences du gouvernement. Mais c'est la Croix-Rouge qui prenait les décisions, qui a levé les fonds et aussi qui dirigeait les inspections et les contrôles. Lorsque la reconstruction a été terminée, la section de Shanghai a organisé des visites de la zone sinistrée à l'intention de nos donateurs, afin qu'ils puissent examiner et évaluer le projet.

Nous pouvons donc en conclure, d'une part, que le principe d'indépendance joue un rôle important dans le processus décisionnel de la Croix-Rouge, et d'autre part, que nous pouvons bénéficier du soutien du gouvernement, ce qui nous permet de faire les choses plus rapidement et plus efficacement. Nous sommes l'auxiliaire du gouvernement tout en étant indépendants. Les activités de secours menées face au tremblement de terre au Sichuan constituent un bon exemple de cette conjugaison.

8 Le séisme du Sichuan, de magnitude 8,0, s'est produit le 12 mai 2008 dans la province chinoise du Sichuan. Il a fait 69 197 morts, 374 176 blessés et 18 222 disparus. C'est le séisme le plus meurtrier que la Chine ait connu après celui de Tangshan, en 1976. La Croix-Rouge chinoise a recueilli des dons pour un montant total d'environ 4,29 milliards de yuans (680 millions de dollars américains).

Au niveau local, à Shanghai, nous menons nos propres projets d'assistance humanitaire en faveur des personnes vulnérables dans la ville. La section de Shanghai de la Croix-Rouge chinoise remplit son mandat conformément à la loi relative à la société nationale de la Croix-Rouge de la République populaire de Chine (Law of the People's Republic of China on the Red Cross Society). Nous avons un comité exécutif qui prend, de façon indépendante, les décisions relatives à notre travail quotidien, notre mode de fonctionnement, nos méthodes de collecte de fonds, nos programmes d'aide humanitaire, etc. Nous ne sommes pas tenus de consulter des organes gouvernementaux et personne ne peut intervenir dans notre processus décisionnel. Le rôle du gouvernement consiste à nous apporter un soutien approprié et à veiller à ne pas interférer dans la mise en œuvre de nos projets.

Sur le plan personnel, à partir du moment où j'ai occupé ces fonctions, je me suis efforcé de cesser d'agir comme un fonctionnaire de l'administration gouvernementale, pour devenir un défenseur des causes sociales, un humanitaire et un praticien. De ce point de vue, j'ai élevé ma spiritualité et me suis dévoué à la mise en œuvre de l'humanitarisme. Ces sept dernières années, j'ai été profondément touché et inspiré par la Croix-Rouge et sa mission et je suis littéralement amoureux de cette cause. Rejoindre la Croix-Rouge est une expérience qui a bouleversé mon existence. Le Mouvement fait partie intégrante de ma vie.

Quels sont les principaux défis auxquels la Croix-Rouge chinoise, notamment la section de Shanghai, doit faire face dans la mise en œuvre des sept Principes fondamentaux ?

Le mandat premier du Mouvement est de fournir une assistance humanitaire dans les situations de conflit armé et lors de catastrophes naturelles. Il est plus difficile de diffuser les principes et l'esprit de la Croix-Rouge dans les pays en paix que dans les pays en proie à un conflit armé ou à une catastrophe naturelle de grande ampleur. Dans la première moitié du siècle dernier, la Chine était en état de guerre. Aussi, les Chinois ont compris et accepté le mandat de la Croix-Rouge sans difficulté à ce moment-là et la population s'est montrée disposée à soutenir notre mission et à y contribuer. Mais le pays étant en paix depuis longtemps, la jeune génération a du mal à s'impliquer dans une cause qui lui paraît lointaine et étrangère.

On retrouve le principe de neutralité dans la culture traditionnelle chinoise, ce qu'a prouvé le processus d'élaboration de la Croix-Rouge. Cela reste toutefois un concept difficile à appréhender et à définir. La neutralité reflète davantage un mode d'action qu'un état d'esprit. Je pense que ce principe trouvera une définition plus élaborée dans la culture chinoise à mesure que la Chine sera davantage intégrée au reste du monde.

Il nous faut trouver une méthode efficace pour aider les jeunes à comprendre notre action. La Croix-Rouge, tout comme la juste et complète compréhension des sept Principes fondamentaux, doivent être adaptés au contexte chinois. C'est ainsi que nous parviendrons à intégrer les principes d'humanité, de fraternité et de dévouement.

Un autre défi auquel nous sommes confrontés concerne la stabilité des dirigeants de la Croix-Rouge ainsi que le renforcement de leur compréhension du

Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Si nous réussissons à améliorer ces aspects, alors les autres tâches qui nous incombent ne poseront pas de difficulté particulière. Il s'agit donc en premier lieu de faire connaître l'histoire de la Croix-Rouge et de diffuser les bons messages sur les sept Principes fondamentaux aux dirigeants des Sociétés nationales, à tous les niveaux. Si les dirigeants d'une section ou du siège ne comprennent pas les Principes, c'est l'ensemble de la société nationale qui ne sera pas dans la bonne voie.

Il est donc très important que les personnes qui commencent à travailler pour le Mouvement reçoivent une formation complète et de grande qualité au cours de leur première année de travail. J'ai été formé des années après avoir pris mes fonctions, mais les programmes des cours d'introduction que j'ai suivis ne furent guère convaincants. Une fois en poste à la Croix-Rouge en 2008, il m'a fallu plus d'un an pour vraiment maîtriser le sujet et dissiper ma confusion initiale. Après sept ans passés à la section de Shanghai, je suis heureux de constater que nous pouvons aujourd'hui compter sur une équipe compétente, efficace et très professionnelle. En l'absence de collaborateurs bien formés ou de dirigeants qualifiés, notre objectif ne peut pas être atteint. C'est primordial en Chine.

J'ai également remarqué, par exemple, que le CICR et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'intéressent à la façon dont ces principes peuvent être diffusés auprès de personnes influentes à travers le monde, afin d'en faire de fervents défenseurs des Principes sur le long terme.

Le CICR dispose de personnels relativement stables qui travaillent pour l'institution pendant cinq à dix ans, voire davantage. Avoir du personnel à long terme permettra de faire progresser l'action du Mouvement. Nous avons besoin de maintenir la stabilité de personnels qui ont l'esprit d'engagement et de dévouement et qui sont capables de diffuser les Principes et de devenir des militants de la Croix-Rouge.



Dernière manche du concours de rhétorique humanitaire de Shanghai (mai 2015). Source : SHRC.

Le volontariat est l'un des sept Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Quelles propositions aimeriez-vous suggérer au Mouvement pour réconcilier le volontariat avec les exigences croissantes visant à accroître la professionnalisation des acteurs humanitaires et l'efficacité organisationnelle du secteur ?

C'est une question à laquelle j'ai consacré beaucoup d'énergie après avoir rejoint la Croix-Rouge et je considère que les efforts visant à accroître avec succès la professionnalisation de notre institution doivent être envisagés sous trois angles.

Premièrement, les ressources dont dispose la Croix-Rouge proviennent essentiellement de dons. Il n'est donc pas possible d'embaucher un nombre très important de personnes, ni de verser des salaires à un grand nombre de cadres supérieurs. Les Sociétés nationales doivent attirer des professionnels qui veulent bien travailler comme bénévoles. Afin d'atteindre ses objectifs, la Croix-Rouge doit donc être capable de constituer une équipe composée de bénévoles et d'employés.

Deuxièmement, même si de nombreux bénévoles nous rejoignent, nous avons toujours besoin de personnel hautement qualifié. Il convient de désigner des encadrants bénévoles, capables de former les personnes moins qualifiées et d'aider celles qui ne connaissent pas suffisamment le travail de la Croix-Rouge. On peut ainsi forger une équipe solide de ce que nous appelons le « student leadership », composée d'un noyau de bénévoles hautement qualifiés ou de volontaires jouant le rôle d'encadrants. Ceux-ci peuvent servir de lien entre employés et bénévoles et favoriseront l'établissement de relations plus fructueuses.

Troisièmement, il faut dispenser des formations de qualité aux bénévoles. Les personnes qui prennent part à nos activités doivent être hautement professionnelles. Tout comme je me fixe l'objectif d'être un bon défenseur de la cause Croix-Rouge et un responsable efficace, j'attends de nos volontaires qu'ils accomplissent leurs tâches avec un grand professionnalisme. Pour atteindre ce résultat, les dirigeants des Sociétés nationales et des sections locales jouent un rôle très important et les responsables du volontariat doivent également être très compétents. Les dirigeants doivent savoir gérer une équipe afin de fournir des services humanitaires en s'appuyant sur une équipe de bénévoles.

La Croix-Rouge chinoise a été créée par des hommes d'affaires et des philanthropes à Shanghai en 1904. Pensez-vous que le secteur privé chinois est disposé à poursuivre cette tradition de philanthropie aujourd'hui ? Si oui, comment pourrait-il le faire ?

À l'heure actuelle, le secteur privé représente environ deux tiers de l'économie et se trouve en position de force. Il ne fait aucun doute qu'une grande part des dons de bienfaisance provient des entreprises privées et des particuliers.

Par le passé, ces entreprises privées étaient des entreprises personnelles dont le rayon d'action était limité. À mesure qu'elles se sont développées, elles ont été de plus en plus nombreuses à adopter le système d'actionnariat et leur conseil d'administration prend des décisions, notamment en matière de dons, qui sont maintenant plus normalisées et transparentes.

Les entreprises publiques et privées ont montré un grand enthousiasme à l'égard des actions de bienfaisance. Avec des améliorations de la gestion des actifs de l'État, des sociétés anonymes et des structures de direction des entreprises, la collecte et l'utilisation des dons se professionnaliseront davantage et deviendront plus systématiques.

La question principale est de savoir comment mobiliser le secteur privé pour qu'il fasse des dons à la Croix-Rouge. Il nous appartient de le sensibiliser à notre action car, bien souvent, il n'a qu'une connaissance limitée de la Croix-Rouge et de ses missions. Nous devons l'aider à comprendre l'importance de nos activités et de nos projets humanitaires. Comment insuffler l'esprit de la Croix-Rouge au secteur privé, comment faire connaître les grandes réalisations du Mouvement et comment accroître la confiance dans les dirigeants de la Croix-Rouge ?

Cela prendra évidemment du temps et nécessitera de mobiliser un grand nombre de militants et de dirigeants expérimentés de la Croix-Rouge. Je suis convaincu que ce sont les capacités, l'envergure et les compétences des équipes dirigeantes de la Croix-Rouge qui détermineront le niveau d'engagement du secteur privé. Bien sûr, si nous incitons des acteurs privés à s'impliquer, nous devons en parallèle insister sur la position de la Croix-Rouge consistant à ne « rien attendre en retour » et récompenser les entreprises pour la responsabilité sociale dont elles témoignent. Pour atteindre cet objectif, il nous faut améliorer la structure interne de la Croix-Rouge, consolider le travail d'équipe, renforcer les capacités, développer des programmes, améliorer l'échange d'informations, etc. Nous devons sans cesse renforcer les capacités et les compétences des employés et des bénévoles afin de diffuser la connaissance du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Par exemple, durant le séisme qui a frappé le Lushan, au Sichuan, en 2013, une entreprise de Taiwan souhaitait faire un don. La direction était très hésitante, car elle ne comprenait pas vraiment quel était le rôle de la Croix-Rouge. Nous avons convié les dirigeants et leur avons expliqué en quoi consistait notre action, ainsi que notre façon de gérer et d'utiliser les dons. Nous avons fini par gagner leur confiance. Sur place, un représentant a fait un don de 1,5 million de yuans et, plus tard, un autre don de 800 000 yuans. Nous sommes également en contact avec les dirigeants d'une entreprise coréenne. Nous avons demandé à l'un d'eux de participer à des activités que nous menons en faveur des patients handicapés au sein de l'unité de volontariat de la Croix-Rouge dans les hôpitaux. Chaque année, ce dirigeant donne plus d'un million de yuans à la cause humanitaire ainsi qu'entre 5 000 et 10 000 kits de premiers secours à notre institution. C'est après avoir compris la nature de notre action qu'il a décidé de faire ces dons.

Existe-t-il un modèle d'action humanitaire chinois qui serait différent du modèle occidental ? Si oui, quelles sont, d'après vous, ses spécificités ?

Je ne cautionne pas le clivage Orient/Occident en matière d'aide humanitaire et je ne suis pas favorable à la création d'une telle dichotomie. Chaque région possède des caractéristiques qui lui sont propres, mais sans que celles-ci soient en opposition

avec celles d'une autre région. D'aucuns affirment que tout au monde est unique, qu'il n'existe pas deux choses absolument identiques. S'agissant du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, on constate que chaque Société nationale adhère aux sept Principes fondamentaux, indépendamment du fait qu'elle soit établie en Occident ou en Chine.

Cela étant dit, la Chine est un grand pays, dont les régions ne se trouvent pas toutes au même stade de développement. De nombreuses régions sont encore sous-développées, mais d'autres endroits sont très avancés, à l'instar de Shanghai, qui figure parmi les villes les plus développées au monde. Aussi, des pays aussi grands que la Chine font cohabiter différentes approches adoptées par les régions en fonction de leur stade de développement. Cela permet à chacune d'avancer progressivement vers la même direction. Vu sous cet angle, certains pays pourraient effectivement considérer que « la Chine est un peu différente ». Or ce n'est pas le cas. Lorsque nous œuvrons ensemble dans le même objectif, certains vont un peu plus vite, d'autres un peu plus lentement. Certains suivent une ligne droite, d'autres font quelques détours. Cela n'a pour effet de gommer nos points communs.

D'après moi, l'utilisation de modèles et de normes provient du monde de l'entreprise. Un modèle garantit que tout ce qui est produit sera parfaitement uniforme. Je ne pense pas qu'il est approprié d'appliquer ce concept au Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pensez par exemple à des tasses. Qu'elles soient en verre ou en porcelaine, elles peuvent toutes contenir du liquide : la fonction de chaque tasse et l'avantage qu'elle procure sont les mêmes. Je pense donc qu'à mesure qu'un État se développe, la Société nationale devrait tenir compte du contexte national. Parallèlement, elle devrait fonder son action sur les sept Principes fondamentaux ainsi que sur l'ensemble des ambitions et objectifs du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La voie à suivre et les moyens à mettre en œuvre sont légèrement différents, mais l'objectif final est le même.

Au vu de l'évolution de ses propres caractéristiques, il ne fait aucun doute que la Croix-Rouge chinoise a connu un développement rapide ces dernières années. Par exemple, nous menons nos actions conformément à la loi sur la société nationale de la Croix-Rouge de la République populaire de Chine (*Law of the People's Republic of China on the Red Cross Society*) ; nous avons exploité avec succès les divers réseaux que nous avons établis avec le gouvernement, la population et les entreprises, ce qui nous a permis de créer de belles opportunités de développement. La clé du succès du développement de la Croix-Rouge chinoise consiste à tirer le meilleur parti de toutes les ressources qui sont à sa disposition et de viser un objectif précis.

Par ailleurs, je considère que pour rien au monde l'hétérogénéité ne favorisera le développement rapide de la Croix-Rouge chinoise. La Chine étant en plein essor, il est important, pour permettre ce développement rapide, de prendre en considération le contexte national chinois et de s'appuyer sur les avantages et les ressources que le pays offre. Nous pouvons constater que, lorsqu'il a été créé en 1863, le CICR s'est aussi inspiré des caractéristiques des différents pays européens. Ce faisant, il a créé le Comité des Cinq, puis adopté la première Convention de Genève, puis attiré la participation de dizaines de pays. Il a su tirer parti des contextes de l'époque et,



Équipe d'urgence médicale internationale de la Croix-Rouge chinoise au départ de Shanghai. Source : SHRC.

ce faisant, a pu permettre à chacun de ces pays, unique en son genre, de dédier ses propres ressources pour atteindre l'objectif visant à constituer un groupe de personnes motivées et partageant les mêmes convictions. Nous récolterons donc bientôt les fruits de notre travail acharné.

Ces deux dernières décennies, la Chine a connu une croissance économique rapide. Parallèlement, elle a pris de plus en plus d'importance sur la scène internationale.

Quel sera l'impact de ce rayonnement sur sa future participation aux actions humanitaires internationales ?

Comme la Chine était initialement un pays sous-développé et qu'elle avance aujourd'hui à grands pas, il me semble que nos expériences et notre approche peuvent intéresser le reste du monde, tout en gardant à l'esprit les différences de chaque pays.

Je crois que la contribution de la Croix-Rouge chinoise aux actions humanitaires internationales sera, à l'avenir, pluridimensionnelle. Elle passe par le déploiement de personnel à l'étranger, de contributions matérielles et financières, par la formation du personnel de la Croix-Rouge, etc.

Le développement économique, social et culturel de la Chine sera le fondement de sa participation aux actions humanitaires internationales. Après quelques décennies de réformes et d'ouverture à la communauté internationale, la Chine s'intègre progressivement au monde à travers sa politique, son économie, son système éducatif et ses actions humanitaires.

À mesure que la situation économique de la Chine s'améliorera et que le niveau d'instruction augmentera, la Chine sera de plus en plus engagée dans les actions humanitaires internationales. C'est une conséquence logique de ces avancées. On ne peut qu'observer, non seulement à Shanghai mais aussi dans les différentes provinces du pays, l'enthousiasme généré par le développement de la coopération à l'étranger.

Très pauvre pendant des décennies, la Chine n'a amorcé son développement économique rapide qu'en 1978⁹. C'est donc ces dernières années que la fourniture d'une aide à d'autres pays est devenue de plus en plus fréquente. La Croix-Rouge chinoise a apporté une aide d'urgence après le passage du tsunami dans l'océan Indien en 2004 et a conduit ses premières opérations d'urgence après le passage du



Articles de secours sur le point d'être acheminés depuis le Centre de préparation aux catastrophes et d'intervention de la section de Shanghai. Source : SHRC.

typhon Haiyan aux Philippines en 2013. Toutefois, l'aide humanitaire bilatérale entre les Sociétés nationales chinoises et d'autres Sociétés nationales est bien plus ancienne. Après la fondation de la République populaire de Chine, Shanghai est devenue connue comme étant le point d'entrée en Chine et, au fil des ans, la section de Shanghai a fourni une aide à plus de 80 Sociétés

nationales étrangères, principalement sous la forme de secours d'urgence, mais aussi de ressources humaines, telles que des équipes médicales.

S'agissant de la contribution que la Chine est en capacité d'apporter au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, il faut aussi souligner que le pays compte 1,4 milliard d'habitants, soit environ un cinquième de la population mondiale. Une Croix-Rouge chinoise suffisamment bien développée pour servir ces 1,4 milliard de personnes serait déjà une belle contribution au reste du monde.

9 La troisième session plénière du onzième comité central du Parti communiste chinois s'est tenue à Pékin, du 18 au 22 décembre 1978. Cette conférence marqua le début de la « politique de réforme et d'ouverture ». Ce fut un tournant décisif dans l'histoire de la Chine d'après 1949, qui marque le début du rejet généralisé de la politique de révolution culturelle de Mao et qui a placé la Chine sur la voie de réformes économiques à l'échelle nationale.